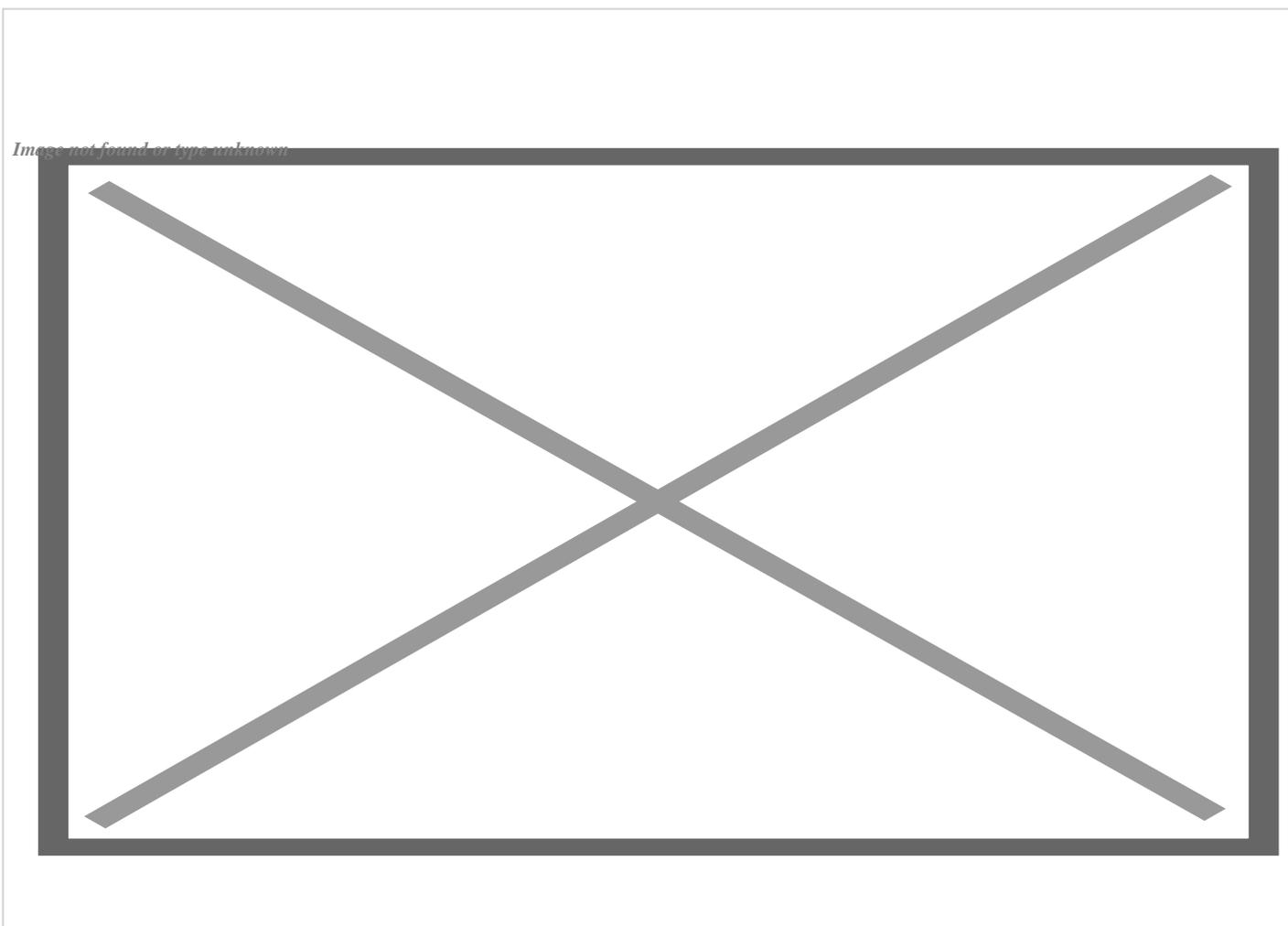


Rafael Correa dénonce un complot pour empêcher sa candidature en Équateur



Quito, 31 août (RHC)- L'ancien président de l'Équateur, Rafael Correa, a dénoncé un complot pour éviter sa candidature aux prochaines élections présidentielles dans le pays auxquelles il briguera la vice-présidence.

“Atamaint ment. L'acceptation très personnelle de candidatures nationales est contraire à la loi et à la constitution, porte préjudice aux migrants et met en danger des Équatoriens. Elle croit que ses marionnettes actuelles la défendront à l'avenir pour cette nouvelle magouille ? a posté Correa sur son compte twitter.

Cette dame devra faire face à la justice pour cette nouvelle magouille. Que se passe-t-il avec les candidats des Galápagos à un poste national. Les migrants ? Une personne avec Covid-19 ? On nous

vole à tous le droit de participation” a ajouté l’ancien gouvernant.

Ces propos répondent aux déclarations faites par la présidente du Conseil National Électoral de l’Équateur, Diana Atamaint, relatives à ce que l’acceptation des pré-candidatures est personnelle, très personnelle et que celui qui ne remplira pas cette condition ne pourra pas inscrire sa candidature ».

Atamaint s’est référée à la possibilité que Correa présente sa pré-candidature à travers un pouvoir notarial disant que le CNE accomplira de façon fidèle le règlement et la loi et c’est pour tous » défendant le fait que les pré candidatures doivent être acceptées de façon personnelle dans les bureaux de l’institution.

La Loi Organique Électorale et d’Organisations Politiques de la République de l’Équateur, appelée Code de la Démocratie, promulguée comme loi sans numéro le 27 avril 2009 stipule dans l’article 100 que les candidatures à président et à vice-président se font par la principale autorité du parti politique qui appuie la présentation.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/232754-rafael-correa-denonce-un-complot-pour-empêcher-sa-candidature-en-equateur>



Radio Habana Cuba